

**Monsieur le Directeur Académique des
Services de l'Éducation Nationale**

**Direction des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale de Haute Savoie
7, Rue Dupanloup
74040 ANNECY Cedex**

Chamonix, le 17 février 2015.

Objet: Réforme des rythmes scolaires - Aménagement d'horaires pour la rentrée 2015/2016.

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale,

Comme vous le savez, dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires, la commune de Chamonix s'est engagée à accompagner cette réforme, par la mise en place d'un comité technique, composé d'enseignants, de parents et de représentants du monde associatif afin de mettre les volontés et les ressources locales, au service d'une véritable ambition éducative pour tous nos jeunes et à évaluer pendant l'année d'expérimentation, le dispositif mis en place.

C'est pourquoi, depuis la rentrée de septembre, de nombreuses réunions d'information et de concertation ont été initiées : réunions d'information dans toutes les écoles sur l'application de la réforme à l'attention des familles, premiers conseils d'écoles et réunions du comité technique.

L'ensemble des acteurs, parents et enseignants, ont fait état de diverses préoccupations liées à l'application des nouveaux rythmes scolaires : difficulté de concentration et fatigue des élèves entre 11h30 et 12h, repas tardif pour ceux qui déjeunent au service de 13h, constat d'un après midi trop court pour mener à bien les enseignements (manque de concentration), arrivée tardive des enfants le mercredi midi à leur domicile ou au centre de loisirs.

Aussi, dans un souci d'amélioration du dispositif, le Comité Technique, réuni le 18 novembre dernier, avait évoqué la possibilité de changer les horaires à partir de janvier 2015.

Malgré un avis favorable des familles, les enseignants ont souhaité ne porter aucune modification pour l'année en cours et reporter ces changements éventuels à la prochaine rentrée scolaire.

C'est pourquoi, il a été demandé aux enseignants dans un courrier en date du 18 décembre dernier, de proposer une nouvelle organisation scolaire pour la prochaine rentrée, avant de réunir une nouvelle fois le comité technique.

Un conseil des maîtres s'est donc tenu le 19 janvier 2015. Il a permis de ressortir 3 propositions que nous souhaitons soumettre à votre approbation, avant tout travail en lien avec le comité technique.

- **1ère proposition (projet A):**

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : **8h30 – 11h45 / 13h30 – 15h30**

Mercredi : **8h30 – 11h30**

Et

Période 3 (ski scolaire)

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : **8h30 – 11h30 / 13h15 – 16h15**

Pas d'école le mercredi matin

Sur cette proposition, la commune apporterait une légère modification en faisant un retour en classe à 13h45 pour une fin à 15h45.

On notera le maintien de l'amplitude journalière à 5h15 sauf en période 3 et peu de changement par rapport aux horaires actuels.

- **Seconde proposition (projet B):**

Lundi, mardi, Jeudi Vendredi :

* Matin : **8h30 – 12h**

* 3 après-midi : **13h45 – 16h** - Le 4ème après- midi : **libéré**

Mercredi : **8h30 - 11h45**

Cette proposition présente l'avantage de ne pas modifier les horaires actuels (matin et soir) mais ne pourra être validée par la collectivité sous réserve de la capacité de l'ensemble des acteurs à mettre en œuvre un projet ambitieux au service des enfants.

Enfin, elle permet également de ne pas s'assortir d'un changement d'horaire au cours de la période 3.

- **3ème proposition (projet C) :**

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi :

* Matin : **8h30 - 11h30**

* Après-midi du lundi et jeudi : **13h – 16h**

* Après-midi du mardi et vendredi : **13h – 14h30**

Ce projet semble difficilement réalisable au regard des moyens humains et financiers qu'il demanderait à la mise en place d'activités deux après-midi par semaine.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à l'étude de ces trois propositions, et attendons une réponse rapide de votre part avant de réunir le comité technique que nous souhaiterions convier en mars prochain.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur d'Académie des Services de l'Éducation Nationale, l'expression de nos sincères salutations.

Eric Fournier
Maire de Chamonix

Christiane Cleaver
Déléguée à la Vie Scolaire